

ABCDSIB

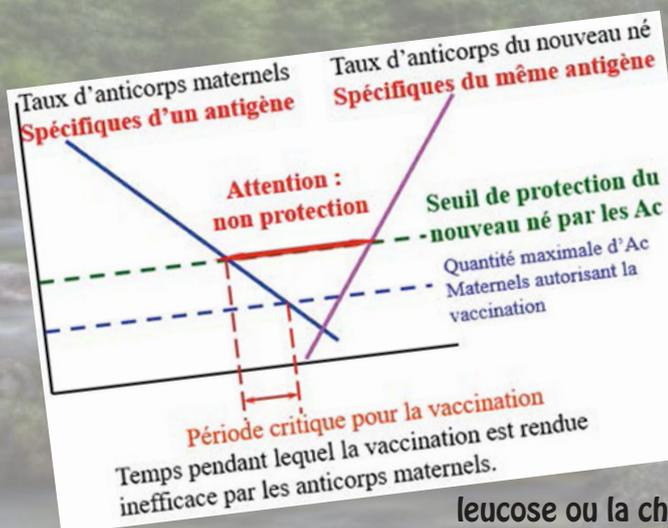
V comme Vaccination

La vaccination est l'un des piliers de la gestion sanitaire d'un élevage.

Par son implication fondamentale dans la gestion des risques sanitaires, elle permet de contrôler la dissémination des agents pathogènes responsables de maladies. Dans un contexte sociétal de remise en question de l'utilité de la vaccination, il est important de comprendre l'intérêt de la vaccination et d'y replacer les évolutions actuelles afin de pouvoir mieux les expliquer au futur propriétaire avant que celui-ci n'entre en contact avec un vétérinaire.

Les vaccins dits essentiels permettent d'instaurer une protection vis-à-vis de maladies majeures, contre lesquelles tous les chats devraient être vaccinés. Particulièrement en élevage, ces maladies (comme le typhus ou le syndrome coryza chez le chat) peuvent avoir un impact extrêmement important. Ces vaccins dont l'efficacité et l'innocuité est démontrée jouent un rôle majeur dans l'acquisition ou le maintien du statut sanitaire de l'élevage.

En 2012, l'European Advisory Board on Cat Diseases a publié ses recommandations aux vétérinaires.



Se basant sur le fait que 20 à 25% des chatons de 3 mois ne seraient pas correctement vaccinés en raison de la subsistance des anticorps maternels, une injection à 16 semaines serait alors nécessaire. En ce qui concerne les vaccinations essentielles (Typhus, Herpes et Calicivirus) 3 primo-vaccinations devront être effectuées à 8, 12 et 16 semaines. La dernière primo vaccination, improprement appelée premier rappel, devra être effectuée entre 10 et 16 mois (soit 6 mois à 1 an plus tard). Les rappels seront ensuite annuels, voire tous les 3 ans si les risques sont faibles.

Pour les vaccinations non-essentiels, telles que la leucose ou la chlamydie, deux vaccinations seront effectuées à 8 et 12 semaines, et une troisième 1 an plus tard. Aux 3 ans de l'animal, les rappels de la leucose pourront être espacés de 3 ans.

Toutefois, il est fortement conseillé de vacciner contre la chlamydie, source possible du syndrome coryza...

Autre vaccin non-essentiel : la rage, pourtant c'est la seule maladie réglementée !

Les recommandations de vaccination publiées par ABCD doivent être interprétées en ayant à l'esprit qu'il n'y a pas une seule façon de vacciner pour tous les chats...

Votre vétérinaire vous conseillera en fonction du mode de vie de votre chat, selon qu'il est seul, qu'il sort, qu'il est en collectivité, etc.